

DEVONS-NOUS CELA A L'EMPIRE ?

Il est donc évident que le Canada remplit tout son devoir envers la Grande-Bretagne.

1o En défendant son territoire du mieux qu'il peut contre les Etats-Unis;

2o. En fournissant à l'Angleterre une source inépuisable de placements sûrs et rémunérateurs, garantis par une législation beaucoup plus favorable au capital que celle de l'Angleterre;

3o. En construisant des chemins de fer et des canaux par où l'Angleterre pourrait transporter ses soldats en Asie beaucoup plus vite que par toute autre voie, et qui auront de ce chef, après la main-mise des Américains sur le canal de Panama, une valeur stratégique immense;

4o. En ouvrant des mines de charbon et aménageant des ports qui, en temps de guerre, doubleraient la force de la flotte anglaise;

5o. En soulageant l'Angleterre de tous ses crève-la-faim, qui trouvent dans les colonies, mais particulièrement au Canada, le bien-être matériel et moral;

6o. En accordant aux produits manufacturiers anglais une détaxe qui, de l'aveu de M. Chamberlain lui-même (p. 8 de la Conférence de 1902) a seule pu enrayer la diminution des importations anglaises au Canada;

7o. En se chargeant des fortifications et de la défense de places fortes qui, en temps de guerre, seront avant tout impériales;

Et ainsi de suite.

Si l'on trouve cette conclusion trop mesquine, on n'aura qu'à relire les articles nationalistes que nous avons déjà reproduits du *Canada* de 1902 à 1909, au chapitre Ier de cette étude, et les quelques opinions qui vont suivre.

Le directeur de la *Press*, si zélé pour la défense de la loi Laurier-Brodeur, écrivait de Londres, le 1er juillet 1902, touchant l'attitude prise par M. Laurier à Londres cette année-là :

Londres, 1er juillet 1902.

Vendredi, on attaquera les relations commerciales et mercredi prochain la contribution des colonies à la défense de l'Empire. Le grand argument est que les citoyens des Iles Britanniques contribuent pour 22 schelings par tête à la défense militaire, tandis que les sujets coloniaux n'y participent que pour 2 schelings. C'est un pur sophisme économique. En dépensant trois cents millions de dollars pour ses chemins de fer et ses canaux, le Canada a contribué largement à la défense de l'Empire. Lors de l'affaire du Trent, les troupes anglaises ont dû se rendre d'Halifax à la Rivière-du-Loup à pied ou en voiture. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne pourrait mobiliser en cinq ou six jours une force armée entre Halifax et Vancouver c'est-à-dire de la flotte de l'Atlantique à la flotte du Pacifique. Si l'Angleterre veut assumer sa proportion de dépenses dans ces grands travaux qui ne lui ont pas coûté un sou et qui représentent pour nous un intérêt de neuf millions par année, le Canada serait alors disposé à contribuer à la défense de l'Empire.